Département de la Nature et des Forêts

RW/933/2026/3527/17345/6

Lot 6

- Les plages de semis délimitées par l'Agent forestier sont à préserver. - La circulation des engins d'exploitation se fera exclusivement sur cloisonnements (là où ils sont présents) (écartement entre cloisonnements de 40 m et l'ébranchage sera réalisé sur ces cloisonnements) - Les bois situés dans les cloisonnements sont à abattre préalablement. En cas d'abattage mécanique, les souches seront ravalées au ras du sol. - Les rémanents d'exploitation seront laissés sur place en cas d'utilisation d'une ébrancheuse. - Les arbres marqués d'un triangle ou d'un R sont à préserver. - Mesure au compas - Cubage Hauteur/décroissance

Nombre d'arbres total	158	--
Volume grumes	192,826	m³
Volume houppiers	0,000	m³
Volume total	192,826	m³
Cube moyen	1 220	dm³
Circonférence moyenne	103,101	cm
Surface de coupe	4,084	ha
Contact	BARVAUX Achille, 0470710941	--
Triage	Triage D'arbrefontaine	--
Propriétaire	Vielsalm Cne	--
Lieu(x)-dit(s)	HODINFOSSE	--
Vente	Vente groupée Communes de Vielsalm et de Houffalize FE Frait Vendredi 06 novembre 2026 à 14:30 L'Auberge du Carrefour Baraque de Fraiture 6690 VIELSALM	--
TVA	2 %	--
Certification PEFC	Oui	--

	Douglas Amélioration Normal Normal		**Epicéa** Amélioration Normal Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
55	-		3	0,891
65	2	0,874	3	1,356
75	2		19	
85	3	3,766	27	28,588
95	6		12	
105	10		13	
115	10	34,278	7	34,618
125	18		2	
135	8		1	
145	5	60,296	-	5,209
155	3		-	
165	3	18,333	-	
195	1	4,617	-	
Total grumes	**71**	**122,164**	**87**	**70,662**
Houppiers/Taillis	**-**		**-**	